



NOUVELLES DE VAL-JOLI

Mot du maire

Patrick Bernier



Mot de la direction

Marie-Céline Corbeil, DMA
directrice générale et
greffière-trésorière



Chères citoyennes, chers citoyens,

Premièrement je tiens à remercier nos étudiants Jordan et William pour l'été 2026.

Vous pourrez constater l'entretien des infrastructures au parc du rang 10 soit peinture de l'intérieur des bâtiments et des modules de jeu.

Deux terrains de Pickleball ont été aménagés sur la patinoire. Je vous invite à profiter des installations à votre disposition. Je vous encourage à être des citoyennes et citoyens actifs.

Le contrat a été octroyé pour l'acquisition d'un nouveau camion pour le déneigement, la livraison est prévue pour mars 2027.

Les travaux sont en cours à la MRC en prévision de l'adoption d'un nouveau schéma d'aménagement durant l'année 2027.

J'en profite pour vous souhaiter un bel automne.

Patrick Bernier

Bonjour à tous,

Saviez-vous que la municipalité de Val-Joli continue de développer son offre de services numériques? Vous pouvez maintenant faire vos demandes de permis en ligne, nous transmettre une demande d'information ou une plainte, vous inscrire ponctuellement à des activités, et même payer par virement Interac, entre autres.

Je vous invite d'ailleurs à jeter un coup d'œil à notre site internet: vous y trouverez une foule d'informations utiles sur votre municipalité. Et pour ne rien manquer, suivez-nous aussi sur notre page Facebook, où l'on partage nos nouvelles plus rapidement!

Vous aimeriez rester informés de ce qui se passe chez nous? Vous pouvez vous inscrire pour recevoir le bulletin municipal, les avis publics, l'ordre du jour du conseil et bien d'autres nouvelles. Il suffit de vous inscrire directement sur la page d'accueil de notre site internet, ou simplement de nous téléphoner ou de nous écrire au bureau municipal.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi par courriel si vous avez des suggestions ou des idées d'amélioration. Et j'aimerais bien savoir: par quel moyen préférez-vous recevoir nos nouvelles sur les réseaux sociaux?

Marie-Céline Corbeil



Citoyens de Val-Joli,

La municipalité vous invite à venir porter vos objets et matières non valorisable acceptés GRATUITEMENT à l'écocentre pendant les semaines

2 au 5 septembre et 18 au 21 novembre.

En dehors de ces dates, vous devrez déboursier le tarif habituel.

Vous devez présenter une preuve de résidence de Val-Joli.

L'écocentre est situé au 666, chemin Keenan, Canton de Melbourne. (aller par la route 249 vers St-François- Xavier de Brompton, après le pont, tourner sur le rang 2 et poursuivez, le rang 2 devient le chemin Keenan).

Matières non valorisables acceptées :

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES, Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

C'est le temps de faire un beau ménage!

Mot de l'Inspecteur

par Dan Coutu



Chers citoyens,

La responsabilité du propriétaire dans la gestion des eaux pluviales

Chaque propriétaire est responsable de gérer adéquatement les eaux pluviales qui s'écoulent sur sa propriété. La pluie, la fonte des neiges et le ruissellement provenant des toitures, des stationnements, des entrées charretières et des surfaces imperméables doivent être contrôlés afin de prévenir les dommages et les nuisances.

Les gouttières et les descentes pluviales doivent être maintenues en bon état et installées de façon à éloigner l'eau des fondations. L'eau ne doit pas être dirigée vers une propriété voisine, une rue, un trottoir ou un secteur pouvant favoriser l'érosion et l'accumulation d'eau. Le propriétaire doit éviter de modifier l'écoulement naturel du terrain de manière à augmenter le ruissellement vers les terrains voisins.

Lorsque cela est possible, les eaux de pluie devraient être gérées sur la propriété à l'aide de surfaces perméables, de bandes végétalisées, de jardins de pluie, de zones de rétention ou de barils récupérateurs. Ces solutions favorisent l'infiltration et réduisent la pression sur les fossés et les réseaux municipaux.

Les gouttières, puisards, drains et fossés privés doivent être inspectés et dégagés régulièrement. Avant d'effectuer des travaux de remblai, de terrassement, de drainage ou d'imperméabilisation importante, il faut vérifier les exigences municipales et l'obligation d'obtenir un permis. Une gestion responsable protège les bâtiments, les propriétés voisines et les infrastructures publiques.

Dan Coutu

Inspecteur en bâtiment
et environnement



COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2026

La quatrième échéance de paiement est fixée au **8 septembre 2026**. Assurez-vous d'effectuer votre paiement à temps pour éviter des frais d'intérêts.

Les modes de paiement disponibles

Vous pouvez payer votre compte de taxes :

- Via votre institution bancaire: Desjardins, Banque Nationale du Canada et Banque Scotia
- Virement Interac (nous contacter)
- Par la poste
- En personne à l'hôtel de ville: Débit, chèque ou argent.

COMMUNIQUÉ



Le prêt de la remorque est gratuit. Elle est accessible uniquement pendant les heures d'ouverture de l'écocentre régional, soit du mercredi au vendredi, entre 9 h et 17 h, et le samedi, entre 9 h et 15 h. Son utilisation se limite au transport de matières vers l'écocentre ou au transport de matières réutilisables provenant de l'écocentre. La remorque ne peut être utilisée à d'autres fins.

Les conditions de prêt pour la remorque sont les suivantes :

- Le prêt est accordé pour une demi-journée, soit pour un avant-midi ou un après-midi.
- Le citoyen(e) doit avoir un véhicule muni d'un attelage de remorque.
- La réservation peut se faire en téléphonant à l'écocentre (819 518-2544) ou directement sur place.
- Un dépôt de sécurité de 200 \$ est exigé et sera remboursé au retour en bon état de la remorque.
- Un contrat de prêt et une décharge de responsabilité devront être signés.
- Il faut détenir un permis de conduire valide et une assurance automobile.
- L'équipe de l'écocentre se réserve le droit de ne pas prêter la remorque à une personne en cas d'incident, notamment en cas de non-respect des conditions de prêt, de bris de la remorque ou d'utilisation à des fins non autorisées, comme un déménagement, etc.

**PROGRAMMATION
ACTIVITÉS & LOISIRS**
WINDSOR—VAL-JOLI—SAINT-CLAUDE
SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

**AUTOMNE
2026**

INSCRIPTIONS

OÙ S'INSCRIRE:
MON.ACCESSION.NET/42088/FR-CA

QUAND S'INSCRIRE:
DU 24 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE

QUESTIONS: (819) 845-7888 POSTE 221
TECH.LOISIRS@VILLEDEWINDSOR.QC.CA



**BUREAU MUNICIPAL
FERMÉ POUR FÉRIÉ**

Fête du travail

Lundi, 7 septembre 2026



NOUS RECRUTONS !

**RESPONSABLE DE
L'ENTRETIEN DE LA
PATINOIRE**

**SALAIRE DÉBUTANT À PLUS DE
25 \$/HEURE**

PATINOIRE AU PARC DU RANG 10

SAISON 2026-2027

TÂCHES PRINCIPALES

- EFFECTUER L'ARRASAGE ET L'ENTRETIEN DE LA GLACE SELON LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
- DÉNEIGER LA SURFACE GLACÉE ET LES ABORDS DE LA PATINOIRE
- VEILLER AU BON ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES (BANDES, ÉCLAIRAGE, CHALET)

HORAIRE VARIABLE SELON LA MÉTÉO ET L'ACHALANDAGE

POSTE SAISONNIER, DURÉE SELON LA SAISON DE PATINAGE

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT INVITÉES À FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE À:
DIRECTION@VAL-JOLI.CA



**Conseil municipal
8 septembre
20h
Val-Joli**

Le parc du rang 10, un endroit à découvrir

Pickleball à Val-Joli

Une nouvelle activité vous attend au parc du Rang 10! 🍷

Les terrains de pickleball de Val-Joli, aménagés sur la patinoire, sont maintenant finalisés et prêts à vous accueillir. Plusieurs citoyens en profitent déjà pour bouger et se retrouver entre amis. Pour avoir accès au matériel, il suffit de communiquer avec le secrétariat au 819 845-7663, poste 1 du mardi au jeudi pour obtenir les informations. Vous pouvez aussi apporter votre propre équipement.

Un calendrier sera affiché afin de vous permettre de consulter les périodes réservées et celles qui sont disponibles.

Rassemblez votre équipe, venez essayer les terrains!



On a donné un coup de jeunesse à nos équipements

Nos étudiants ont repeint les balançoires, l'équipe de travaux publics a refait le carré de sable avec un ajout bien populaire: la pelle excavatrice! Notre module de jeux avait aussi besoin de coup de jeunesse. Il a été démonté, nettoyé, repeint par procédé "powder coating" au four et réassemblé pour le bonheur des petits!



Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Dan Coutu, Urbanisme., P.2, permis@val-joli.ca

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca,

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

Membres du conseil :

**Maire : Patrick Bernier, P.5
mairie@val-joli.ca**

**Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Guy St-Laurent
Siège 3 : Karine Chamberland
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice**

**Municipalité de Val-Joli
500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8**



**LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H**

**Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727**



@municipalitevaljoli